

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le sixième jour du mois de mai en l'an deux mille quatorze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 30 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
                                          Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
                                          Gratien Tardif  
                                          Jean-Pierre Ducruc  
                                          Michel Routhier  
                                          Catherine Marquis  
                                          Guy Boucher  
                                          Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 2 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 01 avril 2014
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transferts budgétaires
  - Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix
  - Contrat de service avec Planitaxe pour récupération des sommes additionnelles des TPS et TVQ
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Téléavertisseurs - Soumission(s) et octroi de contrat de location - Modification
- 6) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité consultatif d'urbanisme
    - Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 avril 2014
  - Dérogation mineure
    - Dossier 6712 route Marie-Victorin (inclinaison de la façade), lot 3 591 666
    - Dossier 6712 route Marie-Victorin (localisation du garage), lot 3 591 666
    - Dossier M. Paul Pujon, lot 3 592 521
  - Projet de règlement n° 524-2014 aux fins de modifier le Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007 (intégration de l'îlot déstructuré numéro 33102-07 et ajout d'une référence aux zones de contraintes associées aux mouvements de terrain)
    - Adoption
    - Avis de motion
  - Projet de règlement n° 525-2014 aux fins de modifier le Règlement des permis, certificats et d'administration n° 388-2007 (intégration des modifications au chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière et correction de certaines lacunes)
    - Adoption
    - Avis de motion

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

Projet de règlement n° 526-2014 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (intégration des modifications au chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière, intégration des changements au plan d'urbanisme et correction de certaines lacunes)

- Adoption
- Avis de motion

Groupe DDM

- Nominations - Mme Marie-France Jacques et M. Louis-Mathieu Fréchette

### 7) Voirie

Développement rue Ernest-Blouin (phase 2)

- Honoraires professionnels n° 4 (SNC-Lavalin inc.)
- Mandat études géotechnique et environnementale (LVM)

Rapiéçage mécanique des chemins et rangs

- Soumission(s) et octroi de contrat

Lignage des voies de circulation

- Soumission(s) et octroi de contrat

Camion municipal

- Soumission(s) et octroi de contrat
- Financement

Règlement n° 523-2014 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité aux fins d'abroger le règlement numéro 333-2004 et tous autres règlements antérieurs

- Avis de motion

Véhicule tout-terrain

- Appel d'offres (personnes désignées)

### 8) Loisirs et culture

Hôtel de ville

- Acception des plans et devis

Terrain de jeux

- Engagement de la coordonnatrice en chef
- Programmation 2014

Parc Détente

- Clôture côté est - Soumission(s) et octroi de contrat

Développement stratégique des loisirs

- Mandat plan directeur (Fondation Rues principales)

Randonnée Lotbinière à vélo 2014

- Autorisation à circuler sur le territoire

### 9) Varia

Comité d'embellissement 2014

- Dépôt des procès-verbaux
- Nomination d'un nouveau membre et secrétaire
- Engagement temporaire de M. Charles Couette, horticulteur/jardinier

Comité Familles – MADA de Sainte-Croix 2014

- Dépôt des procès-verbaux

Comité du Patrimoine

- Nomination d'un nouveau membre

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

MRC de Lotbinière  
- Mandat ingénieur

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

099-2014 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

100-2014 **PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 01<sup>e</sup> AVRIL 2014**

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 01<sup>e</sup> avril 2014 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**

101-2014 **COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

### MUNICIPALITÉ

#### SALAIRES D'AVRIL 2014

SALAIRES BRUTS DU 23 MARS AU 26 AVRIL 2014	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	16 691.95
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIERS, DÉNEIGEMENT, MACHOIRES VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, PAT. EXTÉRIEURE & POLYVALENTE	19 193.44
	AVANTAGES SOCIAUX	5 691.19
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>41 576.58</b>

#### INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) D'AVRIL 2014

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	24 941.42
	<b>TOTAL</b>	<b>66 518.00</b>

#### COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2014 – RATIFICATION

<b>ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.</b>	<b>4 093.11 (1)</b>	
2305020725 MACH, OUTILL. EQUIP- U/EAU POT	4 093.11	INSTALLATION VANNE DE RELÂCHE & MODIFICATION DE PROGRAMMATION
<b>AREO-FEU LTEE</b>	<b>425.41 (1)</b>	
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	425.41	PROJECTEUR INC.
<b>ATELIER GENYTECH INC.</b>	<b>937.90 (1)</b>	
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	937.90	ENTRETIEN CAMION INC.
<b>BANQUE NATIONALE DU CANADA</b>	<b>1 507.76 (2)</b>	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	117.46	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	84.24	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	50.12	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.55	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	57.61	ESSENCE INC.
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	121.50	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	123.75	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	55.50	DIESEL KUBOTA
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	61.50	DIESEL KUBOTA
270135631 DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	48.70	DIESEL KUBOTA
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	65.01	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-12.12	ESCOMPTE ULTRAMAR

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	68.01	DIESEL KUBOTA
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	124.00	ESSENCE S/PÉDESTRES
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	120.50	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	61.56	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	78.24	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	78.70	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	126.30	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	78.73	ESSENCE DAKOTA
<b>BELL MOBILITE PAGETTE</b>		<b>38.57 (1)</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	-206.23	AJUSTEMENT MARS 2014
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	244.80	SERVICE D'AVRIL 2014
<b>BELL MOBILITÉ PAGETTE P/R</b>		<b>52.91 (1)</b>	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	52.91	SERVICE MARS 2014
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>		<b>174.76 (1)</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	91.98	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	82.78	ANALYSE D'EAU
<b>BOIVIN &amp; GAUVIN INC.</b>		<b>1 948.14 (1)</b>	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	1 948.14	VALVE DE LIGNE & ACCESSOIRES
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>20.97 (1)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	20.97	FOURNITURES DE BUREAU
<b>CAM-TRAC BERNIERES INC.</b>		<b>33.55 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	33.55	LUMIÈRE CABINE KUBOTA
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>212.89 (1)</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	212.89	SERVICE MARS 2014
<b>CHAPITEAU RIVE-SUD INC.</b>		<b>120.00 (1)</b>	
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	120.00	LOCATION CHAPITEAU T/SOCCER
<b>CJS DE SERVICE DE LOTBINIÈRE</b>		<b>300.00 (1)</b>	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	300.00	APPUI FINANCIER 2014
<b>DISTRIBUTION BRUNET INC.-QUÉBEC</b>		<b>1 839.68 (1)</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	122.04	PIÈCES DE RÉPARATION (INVENTAIRE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	608.45	MANCHONS (PAYÉ PAR FONDERIES BIBBY)
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	109.14	PIÈCES DE RÉPARATION (INVENTAIRE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 000.05	PIÈCES DE RÉPARATION (INVENTAIRE)
<b>EPLF</b>		<b>13 554.56 (1)</b>	
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	5 099.52	DÉNEIGEMENT TROTTOIRS 6e VERS.
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	5 264.64	DÉNEIGEMENT CÔTE & RUE DU BATEAU 6e VERS.
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 789.01	DÉNEIGEMENT TROTTOIRS AJOUT RUE LAURIER 6e VERS.
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 401.39	DÉNEIGEMENT TROTTOIRS AJOUT RUE LAFLAMME 6e VERS.
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>1 626.06 (1)</b>	
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	1 394.22	DÉN. COURS & STATIONNEMENT 2e VERS.
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	231.84	DÉN. COURS & STATIONNEMENT 2e VERS.
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>11 642.95 (1)</b>	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 574.00	SERVICE MARS 2014
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 068.95	SERVICE MARS 2014
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>721.01 (1)</b>	
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	89.80	SERVICE MARS 2014
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	631.21	SERVICE MARS 2014
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>3 122.85 (3)</b>	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 233.04	SERVICE MARS 2014
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	142.10	SERVICE MARS 2014
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 747.71	SERVICE AVRIL 2014
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>165.56 (1)</b>	
2304080721	RESEAU D'ECLAIRAGE URBAIN	165.56	INSTALLATION LUMINAIRE COIN RUE ERNEST-BLOUIN & CHEMIN DE L'AQUEDUC
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>		<b>1 461.90 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 461.90	POLICE 0048842 AVRIL 2014
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>		<b>13 509.56 (1)</b>	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	13 509.56	DÉNEIGEMENT RUES 6e VERS.
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>13 896.92 (1)</b>	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	329.90	AJOUT PROLONGEMENT 2e RANG OUEST 5e VERS.
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	13 567.02	DÉNEIGEMENT SECTEUR RURAL 5e VERS.
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>15 765.82 (2)</b>	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 904.05	QUOTE-PART ÉVALUATION 3e VERS.
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 861.77	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT 4e VERS.
<b>MEDIMAGE</b>		<b>761.71 (1)</b>	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	16.90	FRAIS TRANSPORT
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	744.81	INSIGNES, MOUSQUETONS

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>11 759.16 (1)</b>	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	608.91	REMISE MARS 2014
5513825000	RQAP A PAYER	985.68	REMISE MARS 2014
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	2 005.40	REMISE MARS 2014
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 392.08	REMISE MARS 2014
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	4 767.09	REMISE MARS 2014
<b>ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.</b>		<b>217.30 (1)</b>	
222000527	ENT. ET REP. - AMEUB. INCENDIE	148.37	ÉCRAN ORDINATEUR INC.
222000527	ENT. ET REP. - AMEUB. INCENDIE	68.93	CARTE GRAPHIQUE INC.
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>		<b>248.34 (1)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	302.27	CHÈQUES LASER
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	-53.93	CRÉDIT FRAIS MESSAGERIES
<b>PITNEYWORKS</b>		<b>1 149.75 (1)</b>	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 149.75	RECHARGE TIMBRES
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>205.43 (1)</b>	
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	205.43	PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>POSTES CANADA</b>		<b>331.49 (1)</b>	
270291341	PUBLICITÉ- ASS. (ALCS) OBNL	75.66	C/FAMILLES (MADA)
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	75.65	C/FAMILLES (MADA)
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	180.18	AVIS NO 195 & C/FAMILLES
<b>PREVIMED INC.</b>		<b>53.70 (1)</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	53.70	REPLISSAGE OXYGÈNE
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>59.79 (1)</b>	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	59.79	AIR PACK INC.
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>141.57 (1)</b>	
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	58.96	PEINTURE & MANCHONS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	29.73	GANTS & CYLINDRE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	52.88	PEINTURE
<b>RAY-CAR</b>		<b>280.26 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	280.26	BRIS D'AQUEDUC RUE DE LA FABRIQUE
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>4 659.51 (2)</b>	
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 723.56	REMISE MARS 2014
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	-1 567.50	REMISE MARS 2014
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	-3 723.56	REMISE MARS 2014
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 567.50	REMISE MARS 2014
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	935.95	REMISE MARS 2014
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 723.56	REMISE MARS 2014
<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>		<b>331.13 (1)</b>	
222000451	LOCATION ALARME	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT AVRIL À JUIN 2014
241400451	LOCATION ALARME	55.18	FRAIS DE RACCORDEMENT AVRIL À JUIN 2014
241300451	LOCATION ALARME	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT AVRIL À JUIN 2014
241200451	LOCATION ALARME	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT AVRIL À JUIN 2014
232000451	LOCATION ALARME	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT AVRIL À JUIN 2014
213000451	LOCATION ALARME	55.19	FRAIS DE RACCORDEMENT AVRIL À JUIN 2014
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>904.47 (2)</b>	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.04	SERVICE MARS 2014
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.33	SERVICE AVRIL 2014
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.33	SERVICE AVRIL 2014
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.97	SERVICE AVRIL 2014
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.82	SERVICE AVRIL 2014
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	220.17	SERVICE AVRIL 2014
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	282.81	SERVICE AVRIL 2014
<b>TEST TECH INC.</b>		<b>448.40 (1)</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	448.40	BRIS D'AQUEDUC RUE DE LA FABRIQUE
<b>TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'</b>		<b>53 497.00 (1)</b>	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	53 497.00	SUBVENTION 2014
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>171.20 (2)</b>	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.99	SERVICE MAI 2014
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.99	SERVICE MAI 2014
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.99	SERVICE MAI 2014
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	48.23	SERVICE MAI 2014

Paiement : 162 393.05

## COMPTES À PAYER D'AVRIL 2014

<b>AREO-FEU LTEE</b>		<b>10 002.83 (1)</b>	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	10 002.83	APPAREILS RESPIRATOIRES (2)
<b>ASSOCIATION DES DIRECTEURS</b>		<b>573.73 (1)</b>	
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	573.73	CONGRÈS 2014
<b>BERGERON, RENE</b>		<b>150.00 (1)</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	150.00	BOTTES DE TRAVAIL (RENÉ BERGERON)
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>		<b>120.44 (1)</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	120.44	ANALYSE D'EAU
<b>BUROCOM ENR.</b>		<b>390.86 (1)</b>	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	97.72	ENTRETIEN ORDINATEUR (SECRÉTARIAT ET URBANISME)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	293.14	ENTRETIEN ORDINATEUR (SECRÉTARIAT ET URBANISME)

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>155.46 (4)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	4.49	FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	43.15	FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	75.86	FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	31.96	RELIEURS (2)
<b>COMITE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE</b>		<b>5 000.00 (1)</b>	
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	5 000.00	AVANCE DE FONDS 2014
<b>DEL DEGAN, MASSÉ &amp; ASSOCIÉS INC.</b>		<b>3 500.99 (1)</b>	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	3 500.99	SERVICE URBANISME MARS 2014
<b>DOCUMENT EXPRESS ENR.</b>		<b>37.14 (1)</b>	
222000670	PAPETERIE - FOUR. IMP. LIVRES	37.14	PLASTIFICATIONS INC.
<b>EVOQUA TECHNOLOGIES DES EAUX LTÉE</b>		<b>1 422.76 (1)</b>	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	1 058.08	POLYMÈRE, CHLORE & PERMANGANATE
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	364.68	POLYMÈRE, CHLORE & PERMANGANATE
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>		<b>61.00 (1)</b>	
241500322	FRET, MESSAGERIE - RESEAU DIST	10.33	FRAIS DE TRANSPORT
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	50.67	FRAIS DE TRANSPORT
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>		<b>28.00 (1)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	28.00	AVIS DE MUTATION
<b>FRANCE MINVILLE &amp; LIONEL MATHIEU</b>		<b>29.90 (1)</b>	
123465000	DISTRIBUTION ARBRE ARBUSTE ETC	29.90	REMBOURSEMENT ARBUSTES
<b>GABRIEL AUBÉ &amp; VICKY DUCAS</b>		<b>89.68 (1)</b>	
123465000	DISTRIBUTION ARBRE ARBUSTE ETC	89.68	REMBOURSEMENT ARBUSTES
<b>GARAGE GEORGE MANAWIEL INC.</b>		<b>900.08 (1)</b>	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	900.08	CHANGER POMPE & CRÉMAILLÈRE DAKOTA
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>2 080.36 (1)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	2 080.36	INSTALLATION LUMIÈRE
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>2 589.17 (2)</b>	
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 545.81	SERVICE AVRIL 2014
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	43.36	SERVICE AVRIL 2014
<b>IMELDA LEPAGE</b>		<b>155.29 (2)</b>	
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	36.00	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	69.30	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	49.99	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>81.93 (1)</b>	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	81.93	AFFICHES C/FAMILLES
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>		<b>4 026.17 (5)</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 627.41	BRIS D'AQUEDUC RUE DE LA FABRIQUE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 287.72	ENTRETIEN DES FOSSÉS
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	521.79	BRIS D'AQUEDUC RUE DE LA FABRIQUE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	330.56	DÉNEIGEMENT FOSSÉS
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	258.69	DÉBOUCHER FOSSÉS 4e RANG EST
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>		<b>778.67 (1)</b>	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	778.67	DÉNEIGEMENT PROLONGEMENT RUE LOUIS-HOUE
<b>LES ENTREPRISES LEVISIENNES IN</b>		<b>612.25 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	612.25	BRIS D'AQUEDUC RUE DE LA FABRIQUE
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>2 110.34 (1)</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 534.92	BRIS D'AQUEDUC RUE DE LA FABRIQUE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	575.42	BRIS D'AQUEDUC RUE DE LA FABRIQUE
<b>LES PRODUITS INDUSTRIELS</b>		<b>327.68 (1)</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	327.68	HYPOCHLORITE
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>435.97 (3)</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	128.94	ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	256.73	ACHAT VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	50.30	ACHAT VOLUMES
<b>LORRAINE FISET &amp; DENIS BEAUCHAMP</b>		<b>44.84 (1)</b>	
123465000	DISTRIBUTION ARBRE ARBUSTE ETC	44.84	REMBOURSEMENT ARBUSTES
<b>LUCIE LECLERC &amp; SÉBASTIEN GAGNÉ</b>		<b>89.68 (1)</b>	
123465000	DISTRIBUTION ARBRE ARBUSTE ETC	89.68	REMBOURSEMENT ARBUSTES
<b>MARCELLE CARON &amp; LAURENT HAMEL</b>		<b>25.42 (1)</b>	
123465000	DISTRIBUTION ARBRE ARBUSTE ETC	25.42	REMBOURSEMENT ARBUSTES
<b>MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006) INC.</b>		<b>294.34 (1)</b>	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	294.34	ENTRETIEN V.T.T.
<b>MICHÈLE YOUINOU</b>		<b>299.94 (1)</b>	
270291959	DONS & SUBV. ASS. (ALCS) OBNL	299.94	SACS CADEAUX BRUNCH DES BÉNÉVOLES
<b>MILOT, STEPHANE</b>		<b>143.45 (1)</b>	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	111.15	FRAIS DÉPLACEMENT MARS 2014
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	32.30	FRAIS DÉPLACEMENT MARS 2014
<b>MUNICIPALITÉ SAINT-APOLLINAIRE</b>		<b>203.92 (1)</b>	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	203.92	FORMATION ABATTAGE D'ARBRES (YVON)
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>287.55 (2)</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	148.30	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1.20	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	10.96	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	105.65	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	21.44	RENFLOUEMENT PETITE CAISSE



**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014**

**ATTENDU** le projet de politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix, présenté au conseil municipal pour en prendre connaissance et donner son approbation;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'approuver ladite politique.

103-2014

**CONTRAT DE SERVICE AVEC PLANITAXE POUR RÉCUPÉRATION DES SOMMES ADDITIONNELLES DES TPS ET TVQ**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire obtenir les services de Planitaxe afin de récupérer des sommes additionnelles en matière de récupération des TPS et TVQ;

**ATTENDU QUE** des sommes substantielles parfois même surprenantes seront récupérées;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'engager Planitaxe pour l'analyse du système de taxes à la consommation relié principalement aux TPS et TVQ et remettra un rapport détaillé des réclamations de taxes.

Le mandat couvre toutes les années financières admissibles aux réclamations en vertu des dispositions législatives et fiscales.

Une commission équivalente de 35 % calculés en fonction des montants récupérés des autorités fiscales, en capital et intérêts, en plus des taxes applicables, sera remise à Planitaxe pour le travail exécuté.

Lesdits honoraires ne deviendront exigibles que lorsque les remboursements auront été accordés. Advenant le cas où il y aurait absence de montants réclamés, la municipalité n'aura aucuns frais à payer.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer le contrat de service avec Planitaxe (Ethier avocats inc.).

**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

104-2014

**COMPTES À PAYER**

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**CENTRE CULTUREL**

**SALAIRES D'AVRIL 2014**

SALAIRES BRUTS DU 23 MARS AU 26 AVRIL 2014	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 963.00
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	9 728.59
	AVANTAGES SOCIAUX	2 349.16
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 040.75</b>

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) D'AVRIL 2014**

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	65.00
	<b>TOTAL</b>	<b>17 105.75</b>



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

### COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2014 – RATIFICATION

<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>232.33 (1)</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	232.33	REMISE MARS 2014
<b>CIMCO REFRIGERATION</b>		<b>10 075.37 (1)</b>	
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	9 163.01	ENTRETIEN SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	-229.95	CRÉDIT ENTRETIEN SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	1 142.31	ENTRETIEN SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
<b>COMMISSION DE LA SANTE ET</b>		<b>65.08 (1)</b>	
270120200	CONTR.EMPLOYEUR- DIR. LOISIR/C	0.08	COTISATION 2014
270120999	FRAIS GESTION CSST & AUTRES	65.00	FRAIS GESTION
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>		<b>1 368.61 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 368.61	POLICE 0048842 AVRIL 2014
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>5 336.38 (1)</b>	
5413996000	R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-6 243.05	REMISES TPS-TVQ JANVIER À MARS 2014
5513390000	T.V.Q. A PAYER	9 791.84	REMISES TPS-TVQ JANVIER À MARS 2014
5413995000	C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-3 120.62	REMISES TPS-TVQ JANVIER À MARS 2014
5513290000	T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	4 908.21	REMISES TPS-TVQ JANVIER À MARS 2014
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>3 678.20 (1)</b>	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 340.22	REMISE MARS 2014
5513820000	RQAP A PAYER	210.85	REMISE MARS 2014
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	283.94	REMISE MARS 2014
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	430.72	REMISE MARS 2014
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 412.47	REMISE MARS 2014
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>		<b>18.06 (1)</b>	
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	18.06	PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>1 681.25 (2)</b>	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	-1 001.45	REMISE MARS 2014
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	-1 103.69	REMISE MARS 2014
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	1 001.45	REMISE MARS 2014
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 103.69	REMISE MARS 2014
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	577.56	REMISE MARS 2014
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 103.69	REMISE MARS 2014
<b>SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.</b>		<b>89.28 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	89.28	ACHATS RESTAURANT
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>320.46 (1)</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	320.46	SERVICE D'AVRIL 2014

Paiement : 22 865.02

### COMPTES À PAYER D'AVRIL 2014

<b>CLAUDE GARNEAU</b>		<b>50.25 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	50.25	ACHATS RESTAURANT
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>		<b>1 510.89 (3)</b>	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	259.11	ORDURES MARS 2014
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	259.11	ORDURES D'AVRIL 2014
270140414	SERVICES PROF. - INFORMATIQUE	992.67	CONTRAT ENTRETIEN INFORMATIQUE
<b>SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.</b>		<b>133.92 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	133.92	ACHATS RESTAURANT
<b>SUPERMARCHE STE-CROIX INC.</b>		<b>29.03 (2)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	17.45	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	11.58	ACHATS RESTAURANT

Total : 1 724.09

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

105-2014

#### TÉLÉAVERTISSEURS – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT DE LOCATION - MODIFICATION

ATTENDU la résolution numéro 237-2013;

Une (1) soumission reçue :

➤ Le Réseau Mobilité Plus

139,00 \$ / mois

Le prix indiqué exclut toutes taxes.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la seule soumission et d'accorder le contrat de location pour un durée de 36 mois à « Le Réseau Mobilité Plus » pour le prix de 139,00 \$ / mois, taxes en sus, tel que proposé.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

La présente résolution abroge la résolution numéro 237-2013,

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

#### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2014

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 16 avril 2014.

#### DÉROGATION MINEURE

106-2014

#### DOSSIER 6712 ROUTE MARIE-VICTORIN (ORIENTATION DE LA FAÇADE), LOT 3 591 666

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure localisée au : 6712 route Marie-Victorin, Sainte-Croix, lot 3 591 666, qui vise à permettre une orientation de la façade de 30 degrés par rapport à la route Marie-Victorin au lieu des 10 degrés permis à l'article 6.1.6 du Règlement de zonage 389-2007 en vigueur.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure localisée au 6712, route Marie-Victorin, lot 3 591 666, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

107-2014

#### DOSSIER 6712 ROUTE MARIE-VICTORIN (LOCALISATION DU GARAGE), LOT 3 591 666

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure localisée au : 6712, route Marie-Victorin, Sainte-Croix, lot 3 591 666, qui vise à permettre qu'un garage attaché au bâtiment principal empiète de 7,01 mètres en cour avant ce qui n'est pas permis au Règlement de zonage 389-2007 en vigueur (ART. 9.1).

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure localisé au 6712, route Marie-Victorin, lot 3 591 666, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

108-2014

#### DOSSIER M. PAUL PUJO, LOT 3 592 521

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Paul Pujo localisée au : 47, rue Laflamme, Sainte-Croix, lot 3 592 521, qui vise à permettre qu'un solarium soit installé en cour latérale. Le solarium empièterait du 3 mètres à l'intérieur de la cour latérale ce qui contrevient au Règlement de zonage 389-2007 en vigueur (ART. 9.2).

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet de refuser cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure de M. Paul Pujo localisée au : 47, rue Laflamme, Sainte-Croix, lot 3 592 521, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014**

**PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 524-2014 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME N<sup>o</sup> 387-2007 (INTÉGRATION DE L'ÎLOT DÉSTRUCTURÉ NUMÉRO 33102-07 ET AJOUT D'UNE RÉFÉRENCE AUX ZONES DE CONTRAINTES ASSOCIÉES AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN)**

109-2014

**ADOPTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement relatif au plan d'urbanisme portant le numéro 387-2007 fut adopté le dix-septième jour de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** la MRC de Lotbinière a adopté le règlement 236-2012 remplaçant le règlement 224-2011 et modifiant le règlement de contrôle intérimaire 210-2009 (article 59);

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 387-2007 de façon à :

- Intégrer l'îlot déstructuré numéro 33102-07 à la réglementation d'urbanisme
- Ajouter une référence aux zones de contraintes associées aux mouvements de terrain

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**APPUYÉ PAR : Michel Cameron**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Il est ordonnée et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 524-2014 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

**QUE** le projet de règlement numéro 524-2014 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le projet de règlement numéro 524-2014 entrera en vigueur conformément à la loi.

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 524-2014.

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME" DE FAÇON À :**

- Intégrer l'îlot déstructuré numéro 33102-07 à la réglementation d'urbanisme
- Ajouter une référence aux zones de contraintes associées aux mouvements de terrain

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

**PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 525-2014 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DES PERMIS, CERTIFICATS ET D'ADMINISTRATION N<sup>o</sup> 388-2007 (INTÉGRATION DES MODIFICATIONS AU CHAPITRE 7 DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ET CORRECTION DE CERTAINES LACUNES)**

110-2014

**ADOPTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement des permis, certificats et d'administration portant le numéro 388-2007 fut adopté le dix-septième jour de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** la MRC de Lotbinière a adopté le règlement 245-2013 modifiant le chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 388-2007 de façon à :

- Intégrer, à la réglementation, les modifications apportées au chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
- Corriger certaines lacunes réglementaires

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron**

**APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Il est ordonnée et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 525-2014 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

**QUE** le projet de règlement numéro 525-2014 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le projet de règlement numéro 525-2014 entrera en vigueur conformément à la loi.

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 525-2014.

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 388-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DES PERMIS, CERTIFICATS ET D'ADMINISTRATION" DE FAÇON À :**

- Intégrer, à la réglementation, les modifications apportées au chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
- Corriger certaines lacunes réglementaires

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### PROJET DE RÈGLEMENT N° 526-2014 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007 (INTÉGRATION DES MODIFICATIONS AU CHAPITRE 7 DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE, INTÉGRATION DES CHANGEMENT AU PLAN D'URBANISME ET CORRECTION DE CERTAINES LACUNES)

111-2014

### ADOPTION

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le dix-septième jour de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** la MRC de Lotbinière a adopté le règlement 245-2013 modifiant le chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

- Intégrer, à la réglementation, les modifications apportées au chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
- Intégrer, à la réglementation, les changements au plan d'urbanisme
- Corriger certaines lacunes réglementaires

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron**

**APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Il est ordonnée et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 526-2014 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

**QUE** le projet de règlement numéro 526-2014 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le projet de règlement numéro 526-2014 entrera en vigueur conformément à la loi.

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 526-2014.

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE ZONAGE" DE FAÇON À :**

- Intégrer, à la réglementation, les modifications apportées au chapitre 7 du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière
- Intégrer, à la réglementation, les changements au plan d'urbanisme
- Corriger certaines lacunes réglementaires

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### GROUPE DDM

112-2014

### NOMINATIONS – MME MARIE-FRANCE JACQUES ET M. LOUIS-MATHIEU FRÉCHETTE

**ATTENDU** la résolution numéro 264-2013;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 236 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il est requis de nommer les personnes responsables de l'émission des permis et certificats ainsi que tout autre règlement afférent;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer Mme Marie-France Jacques, chargée de projet en urbanisme, et monsieur Louis-Mathieu Fréchette, directeur en urbanisme et aménagement du territoire, pour les fonctions suivantes :

- Fonctionnaire désignée responsable à l'application des règlements d'urbanisme et à la gestion et la délivrance des permis et certificats selon la loi et les règlements applicables;
- Fonctionnaire responsable d'autres tâches reliées à ces responsabilités.

### VOIRIE

#### DÉVELOPPEMENT RUE ERNEST-BLOUIN (PHASE 2)

113-2014

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 4 (SNC-LAVALIN INC.)

**ATTENDU** les résolutions numéros 040-2014 et 063-2014;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 1 408,44 \$ relativement aux plans

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

et devis concernant le prolongement de la rue Ernest-Blouin (phase 2), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1119304 datée du 03 avril 2014.

114-2014

### MANDAT ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE (LVM)

**ATTENDU** l'offre de service de la firme LVM datée du 29 avril 2014 afin de préparer une étude géotechnique complémentaire ainsi que la caractérisation environnementale relativement au développement résidentiel de la rue Ernest-Blouin (phase 2), pour un montant forfaitaire de 6 785 \$, taxes en sus;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater la firme LVM à procéder à la préparation de ces études géotechnique et environnementale selon l'offre présentée.

### RAPIÉCAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET DES RANGS

115-2014

### SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

- |                                    |              |
|------------------------------------|--------------|
| ➤ Les Entreprises Lévisiennes inc. | 58 936,19 \$ |
| ➤ Ray-Car, Division de Sintra inc. | 68 825,47 \$ |
| ➤ Pavage Lagaçé et Frères inc.     | 71 269,21 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises Lévisiennes inc. pour le prix de 58 936,19 \$, taxes incluses.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### LIGNAGE DES VOIES DE CIRCULATION

116-2014

### SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

- |                                        |             |
|----------------------------------------|-------------|
| ➤ Marquage et Traçage du Québec inc.   | 7 942,63 \$ |
| ➤ Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) | 7 976,63 \$ |
| ➤ Lignco Sigma inc.                    | 8 851,39 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Marquage et Traçage du Québec inc. pour le prix de 7 942,63 \$ incluant toutes taxes.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### CAMION MUNICIPAL

117-2014

### SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Une (1) soumission reçue :

- |                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| ➤ Laquerre Chevrolet Buick GMC inc. | 31 595,00 \$ |
|-------------------------------------|--------------|

Le prix indiqué exclut toutes taxes.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accorder le contrat d'achat à Laquerre Chevrolet Buick GMC inc. pour le prix de 31 595,00 \$ taxes en sus, pour l'achat d'un camion municipal de marque Chevrolet Silverado 2014.

118-2014

### FINANCEMENT

**ATTENDU** la résolution numéro 117-2014;

**ATTENDU QUE** pour payer cet achat, un financement net de 32 765 \$ est requis pour procéder;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme correspondante de 32 765 \$ dans le présent exercice du poste budgétaire « Fonds de roulement » remboursable sur une période de cinq (5) années comme suit :

- 06 mai 2015 : 6 553 \$
- 06 mai 2016 : 6 553 \$
- 06 mai 2017 : 6 553 \$
- 06 mai 2018 : 6 553 \$
- 06 mai 2019 : 6 553 \$

### RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 523-2014 CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET AUTRES RÈGLES CONCERNANT LES CHEMINS ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA MUNICIPALITÉ AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 333-2004 ET TOUS AUTRES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

#### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 523-2014 aux fins d'abroger le règlement numéro 333-2004 et tous autres règlements antérieurs concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie du dit projet de règlement.

#### VÉHICULE TOUT-TERRAIN

119-2014

#### APPEL D'OFFRES (PERSONNES DÉSIGNÉES)

**ATTENDU QU'**il est requis de procéder à l'appel d'offres pour remplacer le véhicule tout-terrain de la municipalité de Sainte-Croix;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer et de désigner M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, et Mme France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à procéder à l'appel d'offres et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

#### LOISIRS ET CULTURE

##### HÔTEL DE VILLE

120-2014

#### ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS

**ATTENDU** la résolution numéro 067-2014;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les plans et devis concernant les travaux de réfection du toit plat et des murs arrières (incluant porte et trois fenêtres) de l'hôtel de ville, tels que préparés par Monique Brunet, architecte.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014

### TERRAIN DE JEUX

121-2014

#### ENGAGEMENT DE LA COORDONNATRICE EN CHEF

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'engager Mme Rosalie Mercier de Laurier-Station à titre de coordonnatrice en chef pour le terrain de jeux pour l'été 2014 sous la supervision du directeur des loisirs.

Début de l'emploi : 28 avril 2014

La rémunération est prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

122-2014

#### PROGRAMMATION 2014

**ATTENDU** la tenue d'un terrain de jeux pour la saison estivale 2014 dont les activités seront organisées dans les installations municipales;

**ATTENDU QUE** le coût des inscriptions est fixé à 180,00 \$ par enfant;

**ATTENDU QUE** les activités seront offertes du 25 juin au 15 août et qu'un service de garde sera disponible;

**ATTENDU** la programmation préparée par le directeur des loisirs laquelle est annexée aux présentes;

**IL** est proposé Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la programmation telle que présentée.

### PARC DÉTENTE

123-2014

#### CLÔTURE CÔTÉ EST – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Deux (2) soumissions reçues :

- |                       |             |
|-----------------------|-------------|
| ➤ Clôtures Colbo inc. | 3 221,88 \$ |
| ➤ Clôture Alpha inc.  | 4 224,18 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Clôtures Colbo inc. pour le prix de 3 221,88 \$ taxes incluses.

### DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DES LOISIRS

124-2014

#### MANDAT PLAN DIRECTEUR (FONDATION RUES PRINCIPALES)

**ATTENDU QUE** la municipalité désire mettre en valeur les atouts de son noyau urbain et réaliser des actions concrètes, afin d'améliorer son cachet et embellir son image;

**ATTENDU QUE** la municipalité veut entreprendre le réaménagement de son parc municipal, le parc Jean-Guy-Fournier;

**ATTENDU QUE** la municipalité veut analyser la possibilité et la faisabilité de réaliser un tracé de sentiers urbains et récréatifs couvrant l'axe nord-sud, le secteur de l'école secondaire Pamphile-Le May et le secteur du parc Jean-Guy-Fournier;

**ATTENDU QUE** la municipalité veut procéder à la réalisation d'un plan d'aménagement du parc Gérard-Chabot;

**ATTENDU QUE** la municipalité veut améliorer l'apparence des trois enseignes de bienvenue aux entrées de la municipalité;



## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014**

**ATTENDU QU'**une aide financière pourra nous être accordée de la SADC de Lotbinière pour un montant de 5 000 \$;

**ATTENDU** l'offre de service de la Fondation Rues Principales datée du 28 avril 2014 relativement à la préparation d'un plan directeur pour un montant de 18 344,00 \$, taxes en sus, incluant les options 1 et 2;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater la Fondation Rues Principales à procéder à la préparation dudit plan directeur selon l'offre présentée.

### **RANDONNÉE LOTBINIÈRE À VÉLO 2014**

125-2014

#### **AUTORISATION À CIRCULER SUR LE TERRITOIRE**

**ATTENDU QUE** l'édition 2013 de la Randonnée Lotbinière à vélo fut un succès rassemblant plus de 380 cyclistes et 80 bénévoles;

**ATTENDU QU'**une vingtaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2013;

**ATTENDU QUE** la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2014;

**ATTENDU QUE** plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2014;

**ATTENDU QUE** la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, résolu unanimement d'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix.

### **VARIA**

#### **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT 2014**

##### **DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière des procès-verbaux du 19 novembre 2012, 19 août 2013 et 28 février 2014 du comité d'embellissement de Sainte-Croix.

126-2014

#### **NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ET SECRÉTAIRE**

**IL** est proposé par Catherine Marquis, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer madame Louise Garneau, résidente, au sein du comité d'embellissement et pour agir à titre de secrétaire pour l'année en cours.

127-2014

#### **ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE M. CHARLES COUETTE, HORTICULTEUR/JARDINIER**

**IL** est proposé par Catherine Marquis, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'engager monsieur Charles Couette de Sainte-Croix pour agir à titre d'horticulteur/jardinier temporaire pour la saison estivale 2014, tel que recommandé par le comité d'embellissement et qui en fera la supervision.

Début de l'emploi : De juin à septembre, horaire variable comportant environ 245 heures pour la saison, maximum 35 heures/semaine.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2014**

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

**COMITÉ FAMILLES – MADA DE SAINTE-CROIX 2014**

**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière des procès-verbaux du comité Familles - MADA de Sainte-Croix.

**COMITÉ DU PATRIMOINE**

128-2014

**NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

**ATTENDU** la résolution numéro 049-2014;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de nommer la personne suivante pour agir sur ledit comité :

- Monsieur Serge Legendre, résidant

**MRC DE LOTBINIÈRE**

129-2014

**MANDAT INGÉNIEUR**

**ATTENDU QUE** des travaux ont été effectués dans la falaise sur le terrain du 8316732 Canada inc. (Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix);

**ATTENDU QUE** les lieux semblent non sécuritaire pour les usagés;

**ATTENDU QU'**il est du devoir du conseil municipal d'assurer la sécurité des contribuables de la municipalité;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de mandater monsieur Stéphane Bergeron, ingénieur, à vérifier la stabilité des lieux et faire les recommandations à la municipalité pour assurer la sécurité des lieux.

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

- Information concernant le règlement n° 523-2014 sur la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière.
- Information concernant le parc Détente.
- Information concernant le mandat d'ingénieur.

130-2014

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 17 heures.

\_\_\_\_\_  
Jacques Gauthier  
Maire

\_\_\_\_\_  
France Dubuc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.